

La vie de Vençois

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE . N°18 . JUILLET 2018



Jardin éphémère Place du Grand Jardin.



Chères Vençoises, Chers Vençois,

L'été vençois s'ouvre sur une exposition d'envergure nationale autour de l'évènement Picasso en Méditerranée, "Picasso et ses contemporains, éloge de la fabrique" accueillis au Musée Fondation E. Hugues. Pour les 21^{èmes} Nuits du Sud, la scène musicale promet encore un beau retentissement.

L'action culturelle déploie ses forces vives au sein d'une régie culturelle municipale afin de renforcer les synergies et offrir encore plus de culture pour tous, partout et toute l'année. Y compris dans les Accueils de Loisirs qui proposent aux 6/17 ans, des activités en lien avec nos évènements culturels et touristiques.

Le nouveau Centre Culturel promis à la rentrée 2019 réunira les activités aujourd'hui disséminées entre le chemin de la Pouiraque, la salle des Meules et la Maison des Mineurs. Les architectes missionnés ont déjà fait leurs belles preuves en réhabilitant la Villa Alexandrine (primée aux Rubans du Patrimoine 2018) et en rénovant la Mairie.

Côté jardin éphémère, son plébiscite par de très nombreux Vençois exprimant leur souhait de le voir perdurer, nous confirme la nécessité de transformer le Grand Jardin en un bel écrin de verdure qui justifiera pleinement son appellation et sa vocation publique.

Que vous ayez envie de culture, de musique, de danse, de natation, de balades au vert, de sport en forêt, d'explorer les étoiles, de vous perfectionner en multimédia, de marchés aux saveurs provençales, de soirées shopping, de tables gourmandes... notre Ville contemporaine, active, historique, naturelle... vous offre son cadre de vie chaque jour préservé pour embellir votre été et renforcer le bien vivre à Vence.

Sincèrement,



Catherine LE LAN
Maire de Vence
Présidente du SIVOM
du Pays de Vence



MA VILLE EST UN GRAND JARDIN

Le jardin éphémère de la Fête de la Nature dans l'esprit du futur projet d'aménagement

Cette année, pour sa seconde édition, la Fête de la Nature avait donné rendez-vous à tous les amoureux de notre fabuleux environnement, curieux d'enrichir leurs connaissances et de faire de nouvelles découvertes.

De nombreuses animations étaient au programme principalement sur la Place du Grand Jardin, mais aussi partout sur la commune : conférences, ferme pédagogique, ateliers de découverte, contemplation des étoiles, visites de jardins, information sur les réglementations, démonstration de construction en pierre sèche etc...

Les sens en éveil dans le jardin des senteurs ou sur le parcours sensoriel «pieds nus», les visiteurs ont tout particulièrement apprécié le splendide écrin qui accueillait la manifestation : un aménagement paysager tout spécialement conçu pour l'occasion par le service Espaces Verts de la Ville.

C'est une Place du Grand Jardin méconnaissable, attirant tous les regards qui a été proposée aux Vençois le temps de la manifestation. Métamorphosée, baignée d'essences végétales méditerranéennes, rafraîchie par



Inauguration de «Ma Ville est un Grand Jardin» le 12 mai dernier en présence de Jean Mus, Paysagiste.

un plan d'eau épuré et apaisant... ce qui n'était qu'une création temporaire a fait pleinement écho aux envies des Vençois.

De nombreuses réactions d'habitants rêvant de voir perdurer l'installation au cœur de la cité ont été adressées à la Municipalité, laquelle travaille justement sur le réaménagement et la végétalisation de la place.

Au regard de ce plébiscite, Catherine Le Lan a récemment confirmé que le projet d'aménagement

à venir, qui a déjà fait l'objet d'une première phase de concertation avec les Vençois, sera enrichi afin de s'inscrire dans l'esprit d'un véritable jardin permanent, lieu de détente, de jeux et de rencontres.

Les esquisses élaborées en collaboration avec le paysagiste de renommée Jean Mus, vont en ce sens sans pour autant renoncer aux activités et animations auxquelles les Vençois sont attachés qui perdureront en centre-ville. Rendez-vous à la rentrée pour la présentation du projet au public !



P.2.3 VIE LOCALE
Stationnement & projet de déménagement du centre culturel municipal.



P.4.5 FINANCES & ACTUALITÉS
Budget et projets 2018.



P.6.7 CULTURE & FESTIVITÉS
Exposition Picasso & les derniers événements.



P.8 AGENDA
Les manifestations à venir.





De nouveaux horodateurs déployés en centre-ville

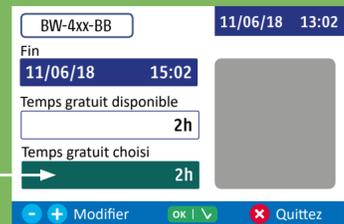
Depuis la mi-avril de nouveaux horodateurs appliquant des franchises offrant jusqu'à 2h par jour ont été mis en service sur le domaine public.

Après le stationnement, chaque automobiliste doit se diriger vers ces nouveaux équipements (même pour les courtes durées) en ayant en tête son numéro de plaque d'immatriculation.



Les tarifs et la franchise sont indiqués pour chaque zone à droite de l'écran.

En zone rouge - notre exemple ci-contre - le stationnement est gratuit pendant 2 heures, puis dissuasif. Pour bénéficier de la franchise, appuyez sur 1.



Après l'enregistrement de votre plaque d'immatriculation, votre temps estimé de stationnement vous est demandé. Ajoutez la durée souhaitée par tranches de 30 min en appuyant sur +. Puis validez.



La gratuité vous est confirmée, ou la somme à payer mentionnée. Appuyez sur «ok» ou sur le paiement souhaité pour finaliser l'enregistrement de votre stationnement.

L'impression d'un ticket est proposée mais n'est pas obligatoire. Les agents en charge des contrôles sont équipés d'un boîtier de lecture de plaque d'immatriculation. Votre temps de stationnement autorisé apparaît directement sur leur écran sans vérification du ticket sur le pare-brise.

Des abonnements pour les résidents et les actifs du centre-ville

Après trois mois d'expérimentation, le nouveau plan de stationnement donne de bons résultats. Sur certains espaces auparavant saturés de voitures tout au long de la journée, de nombreuses places sont désormais disponibles à toute heure.

Nouvelle étape du dispositif, les parkings de la Rousse et de la Piscine seront prochainement dotés de barrières automatiques ayant pour vocation de réguler le stationnement et d'éviter l'occupation des places par des voitures «ventouses».

Les travaux ont débuté en juin pour un «barriérage» effectif avant la rentrée scolaire.

Parallèlement, les abonnements «résidents» et «actifs» sont désor-

mais délivrés par la SEM de Vence.

LES ABONNEMENTS «RÉSIDENTS» :

Ils donnent accès aux parkings en enclos «zone JAUNE» et au stationnement sur voirie de la «zone ORANGE».

Ils sont valables 1 an et attribués par foyer pour deux plaques d'immatriculation maximum, aux personnes ayant leur résidence principale en centre-ville (voir plan sur vence.fr) et qui ne disposent pas d'un garage ou parking privé.

Le prix de l'abonnement mensuel est de 25€.

Les résidents du centre-ville dont les revenus sont inférieurs à 12 000 € par an bénéficient de la

À SAVOIR : Le Disque Vert n'est plus une condition indispensable pour l'obtention des abonnements. Il permet de bénéficier d'une réduction de 50%.

gratuité de l'abonnement «résidents».

LES ABONNEMENTS «ACTIFS» :

Ils donnent accès aux parkings en enclos de Vence.

Ils sont attribués aux personnes qui travaillent dans le périmètre géographique du centre-ville (voir plan sur vence.fr) et dont le lieu de travail n'est pas pourvu d'un garage ou d'un parking privé.

La durée de chaque stationnement doit être inférieure à 24h.

Le prix de l'abonnement mensuel est de 30€.

Les cartes d'abonnements sont délivrées par la SEM de Vence à la loge du Parking du Grand Jardin.

MOBILITÉ

Nos déplacements façonnent notre territoire

LES ENJEUX POUR VENCE

La mobilité durable à Vence est un enjeu social, institutionnel, environnemental et économique.

Les leviers vençois de la mobilité sont travaillés au cœur même de notre territoire, avec une plateforme de mobilité durable et un stationnement décongestionné. Le but est de permettre l'augmentation de l'offre de mobilité et l'augmentation du parc de stationnement pour les voitures et les deux-roues.



MON STATIONNEMENT GRATUIT À VENCE

- En hyper-centre : 45 minutes gratuites
- Au centre : 2 heures gratuites
- À 5-10 minutes à pied du centre : 30 minutes gratuites, puis tarif progressif
- À 10 min du centre entièrement gratuit

Quelque soit la zone, le stationnement est gratuit la nuit de 19h à 9h, le dimanche et les jours fériés.

Pour visualiser le plan de zonage, rendez-vous sur www.vence.fr.

Bénéficiaire du Disque Vert à Vence

À Vence, l'obtention du disque vert est soumise aux conditions (non cumulatives) suivantes :

Posséder un véhicule peu polluant : GNV, électrique, GPL, bioéthanol E85, hybride, petit véhicule de moins de 3 mètres, peu de GES : moins de 120g/km de CO².



Utiliser l'un des services suivants :

- **LE COVOITURAGE** : en s'inscrivant sur un site de covoiturage comme Wever, Ridigo... et en pouvant justifier d'au moins 5 trajets par trimestre (20 trajets pas an).

- **L'AUTOPARTAGE** : en partageant moyennant finances l'utilisation d'un même véhicule et en pouvant justifier de 20 locations par an.

- **LA LOCATION ENTRE PARTICULIERS DE PLACES DE PARKING** en justifiant de 20 transactions annuelles.

Les disques verts sont émis par la Police Municipale. A ce jour et depuis août 2015, 104 disques ont été délivrés à Vence.

Le disque vert confirme ainsi que son détenteur s'investit activement dans la limitation de l'impact environnemental de sa mobilité. Outre la réduction de 50% sur le prix des abonnements résidents et actifs, il permet de stationner gratuitement 4 heures sur voirie, avec ou sans abonnement, à Vence, ou 2h gratuites sur voirie dans l'une des 25 collectivités membres (Cannes, Avignon, Reims, Bordeaux, Brignoles, Villeurbanne, Strasbourg,...).



CENTRE CULTUREL

La rénovation de l'ancienne gendarmerie présentée en Conseil Municipal

Le projet de déménagement des activités du Centre Culturel Municipal en centre-ville se précise. Lors du Conseil Municipal du 4 juin dernier, le Cabinet d'Architecture Donjerkovic (qui a déjà mené les réhabilitations de la Villa Alexandrine et de l'Hôtel de Ville) a présenté les esquisses de la rénovation de l'ancienne gendarmerie de la rue Isnard. Une superbe réalisation en perspective !

Sur près de 550 m², le bâtiment aujourd'hui vétuste et qui a fait l'objet d'un bail emphytéotique signé en 2015 avec le Conseil Départemental propriétaire des lieux, sera restauré en tirant partie de ses atouts patrimoniaux et notamment de sa cour arrière offrant une perspective de vue remarquable sur les Baoues.

La façade ne subira pas de modification majeure. Le passage couvert reliant directement la rue à la cour

intérieure apportera une ouverture visuelle sur cet espace mis en valeur. Alors que des extensions aux lignes architecturales légères et tout en transparence accueilleront les activités corporelles et de danse, les autres cours seront répartis à l'intérieur des locaux existants rénovés.

Un bâtiment du centre ancien qui reprend vie, des espaces plus spacieux et bien plus adaptés, des loisirs localisés au cœur de la cité ; le projet présente de nombreux avantages en faveur du dynamisme, de la culture, de rencontres et d'apprentissages variés pour tous les publics.

D'un point de vue budgétaire, l'enveloppe initiale de l'opération a été revue à la baisse pour un montant total de 2,1 millions d'euros, subventionné à hauteur de 1 267 000 euros par l'Etat, la Région et une aide exceptionnelle de 500 000 € de la Métropole.

Les travaux respectueux de l'environnement suivront les normes BDM (Bâtiment Durable Méditerranéen) et seront lancés début 2019.



Esquisse de la cour arrière du bâtiment et de ses nouvelles salles aux larges espaces vitrés, dédiées aux activités corporelles.



Parmi les activités du centre culturel du chemin de la Pouraïque, le cours de chant choral «Cantoria» de Florence Derivière déménagera l'an prochain dans les nouveaux locaux de la rue Isnard.



VENCE PROXIMITÉ

Le réseau citoyen au service des Vençois

Avec ses deux dispositifs complémentaires, Vence Proximité répond à la volonté de développer encore plus la démocratie locale à Vence et l'implication des habitants dans la vie communale.

Les Référents de quartier

Déjà actifs depuis 2015, les référents de quartier nommés sur la base du volontariat sont à la disposition des Vençois pour recueillir leurs doléances sur les problématiques du quotidien concernant notamment l'espace public, les incivilités, les nuisances diverses et dégradations. Selon une procédure définie, ils sont en relation avec les services de la Ville afin que réponses et solutions puissent être apportées à toute demande. Vous trouverez ci-contre la liste de tous les référents et des secteurs précis dont ils s'occupent.

Les Comités de quartier

Parallèlement, la Ville crée actuellement les Comités de Quartier dont la vocation est différente. Lieux d'échanges, de dialogue et de concertation, ils donneront aux Vençois inscrits la possibilité de participer à l'amélioration de leur cadre de vie, des aménagements de voirie, des transports... et seront informés sur les grands projets menés par la Ville ou la Métropole.

A ce jour, plus de 50 Vençois se sont déjà inscrits pour participer. Des places restent à pourvoir notamment dans les quartiers n°1, 2, 3 et 4. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas, rendez vous sur le site : www.vence.fr rubrique «Vie Municipale» et «Je participe». Les premiers rencontres auront lieu à la rentrée.



LES RÉFÉRENTS DE QUARTIER

→ QUARTIER 1 : CENTRE VILLE

Martine CLINCH : 06 62 62 57 11
mclinch@referentquartiervence.fr
Cl Meyère (à partir de la Médiathèque), Pierre Droite, Meillières, Cantemerle, rte de St Paul.

Jacques DORENT : 06 60 48 94 81

jdorent@referentquartiervence.fr
Bougearé, Leclerc (jusqu'au carrefour du Puits du Renard), Toreille, Fourches, Camp, Siège, Cl Meyère (de Marcellin Maurel à la Médiathèque), Lahnstein, Saint Michel.

Loïc PIRIOU : 06 81 80 01 82

lpiriou@referentquartiervence.fr
Cité historique, Antony Mars, Marcellin Maurel, Elise, Isnard, Tuby, Résistance, Allié, Poilus, Emile Hugues (jusqu'à l'Ancien ch. de Saint-Paul), Rhin et Danube (jusqu'au Pompier), Ricolif, Place Ml Juin, Grand Jardin (+ rues adjacentes).

→ QUARTIER 2 : L'ARA

Jacques COCHAT : 06 34 18 04 78

jcochat@referentquartiervence.fr
Allée du Bois, Orangers, Pins, Foch, Reine Jeanne, Joseph Ricord, de Latre de Tassigny, Jean Maurel (+ inférieur + supérieur), Baric, Calvaire, Tennis.

→ QUARTIER 3 : LA SINE

Brigitte BAGUET : 06 63 00 62 42

bbaguet@referentquartiervence.fr
Billoire, Plus Haute sine, La Sine, Bonde Longue, Vallongue, des Cades, Castagniers, Chènes Verts, Noisetiers, Salettes.

Simone CHADEBEC : 04 93 58 73 44

schaдебec@referentquartiervence.fr
Baou des Blancs, Rhin et Danube (à partir du chemin des Oliviers), La Sine, Bouscatiers, Cistes, Les Colles, Roures, Lentisques, Vallon Notre Dame, Quahigouya.

→ QUARTIER 4 : L'ORMÉE LES CAMBRIENERS, SAINT DONAT

Marc LE STRAT : 06 69 37 22 07

mlestrat@referentquartiervence.fr
Cersiers, Pins, Eucalyptus, Bartoli, Cambreniers, Plantiers, impasse des Cambreniers.

Roberto BERRUTO : 06 12 67 59 68

rberruto@referentquartiervence.fr
Ormée, la Source, Roland, Les Quatre Vents, Les Salles, Méou.

6 QUARTIERS - 18 RÉFÉRENTS

Philippe LESQUERCELLES : 06 14 61 29 92
plesquercelles@referentquartiervence.fr
Saint Donat, Anciens Combattants en AFN, rte de Grasse, Rhin et Danube (de la Caserne des Pompiers jusqu'au chemin des Oliviers).

→ QUARTIER 5 : SAINT-MARTIN, RIOU, SAINTE-COLOMBE, PIVOULIER

Christian COGNO : 06 25 45 56 34
ccogno@referentquartiervence.fr
Ancien Chemin du Pivoulier, Célestin Freinet, de la Cagne, Vosgélade (de la Chapelle Saint Lambert au pont de la Lubiane), Beaumettes, Fort Carré, Pivoulier, Poutaouchou, Bruyères, La Draille, Fontatte, Sainte Colombe, Ecoilers, Claux, Garibou.

François OCELLI : 06 77 98 19 76

focelli@referentquartiervence.fr
Samar LAHFAIDH 06 13 19 82 14
slahfaidh@referentquartiervence.fr
Av de Provence, Henri Giraud, Henri Matisse, Matisse, Joffre, Fonzeri, St Claude, St Martin.

Hugues RAFFERMI : 06 10 56 41 77

hraffermi@referentquartiervence.fr
Templiers, Panoramas, Baou des Noirs, Riou, rte de Coursegoules et de St Jeannet.

→ QUARTIER 6 : VOSGELADE, SUVERAN, CAYRON

Jean Marcel POUCHON : 04 93 58 07 66

jmpouchon@referentquartiervence.fr
Emile Hugues (à partir de l'Ancien ch. de St-Paul), Plaine, la Tour, les Oiseaux, Rond-point du Taude et la RD36 jusqu'au Rond-point des Cayrons.

Didier François COUTEAU : 06 09 50 65 25

dfcouteau@referentquartiervence.fr
Vallières, Suveran, rte de Cagnes (du chemin Sainte Elisabeth au rond-point des Cayrons).

Robert LEGRAND : 06 07 03 02 09

rlegrand@referentquartiervence.fr
Moulin de la Clue, Cagnoc, Taude, Rte de Cagnes (des Cayrons au chemin du Taude).

Claire PETIT : 06 88 22 73 92

cpetit@referentquartiervence.fr
Emile Hugues (du rond-point Fouques jusqu'à l'Ancien chemin de Sainte-Paul), Vosgélade, Pouraïque, rte de St Paul, Ste Elisabeth, rte de Cagnes (du ch. Sainte Elisabeth jusqu'au carrefour du Puits du Renard).

Mme Dominique DURAND : 06 20 76 38 07
ddurand@referentquartiervence.fr
Ch. de la Gaude, Gallinier, Oliveraie, Malbosquet, Poutaouch, Romarins.

BUDGET 2018

Comprendre les finances de la Ville

STABILITÉ DES TAXES LOCALES EN 2018

La Ville finance chaque année de nombreux services dédiés aux habitants et intègre dans son budget de nouvelles actions portées par les élus.

Les marges de manœuvre sont limitées d'autant que les dotations de l'Etat ont été divisées par 2 en 5 ans (- 1,7 M€) et que l'objectif premier de la Municipalité est de maintenir les taux d'imposition à leur niveau actuel.

En 2018, le budget s'élève à **21 509 680 €** pour les dépenses courantes dites de fonctionnement et

9 705 660 € pour les investissements.

La répartition des dépenses par thèmes présentée ci-dessous donne une idée détaillée des domaines de compétence de la Ville et de leur coût*.

De quoi répondre à la question que chaque contribuable est en droit de se poser : Comment sont utilisés les impôts locaux vençois ?



18 % Enfance, Petite-enfance, Education et Jeunesse

CRÈCHES, ÉDUCATION, ÉQUIPEMENT DES ÉCOLES, RESTAURATION SCOLAIRE, ACTIVITÉS PÉRI-SCOLAIRES, CENTRE DE LOISIRS, MAISON DES JEUNES.

Principaux projets en 2018 :

- parmi les travaux d'entretien des bâtiments communaux.
- Rénovation à l'école Lei Bigaradié.
- Réhabilitation de la Maison de la Jeunesse et des Loisirs.



18 % Culture, Animation, Tourisme

FESTIVITÉS, MUSÉE, STATION TOURISTIQUE, CONSERVATOIRE, MÉDIATHÈQUE, PATRIMOINE.

Principaux projets en 2018 :

- Réhabilitation de la Grande Chapelle du Calvaire.
- Création d'un nouveau Centre Culturel Municipal.
- Création du parcours culturel Matisse.



10 % Aménagements urbains Espaces Verts

PETITS AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE, SIGNALÉTIQUE, FLEURISSEMENT, ENTRETIEN, DÉBROUSSILLEMENT, CIMETIÈRES.

Principaux projets en 2018 :

- Mise en place du nouveau plan de stationnement - remplacement des horodateurs.
- Sécurisation du domaine public.
- Renouvellement du matériel de contrôle d'accès à la Cité Historique.
- Mises en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite dans le cadre de l'Ad'ap.



4 % Sport et Vie Associative

PISCINE, STADE, GYMNASES, CITY-STADES, SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS.

Principaux projets en 2018 :

- Remplacement du parquet au gymnase Candau.
- Bâche isothermique pour la piscine.
- Remplacement des puits de lumière au Gymnase Dandréis.



10 % Environnement et Protection des populations

ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT, PROTECTION CONTRE LES RISQUES NATURELS.

Principaux projets en 2018 :

- Lancement des acquisitions des propriétés encourant un risque majeur de glissement de terrain au Pra de Julian à hauteur de 3 M€.
- Maîtrise d'œuvre pour la sécurisation des falaises des Baous.
- Aménagement du Parc de la Conque.



11 % Solidarité, Action Sociale et Logement

C.C.A.S, AIDE AUX PERSONNES FRAGILISÉES, LOGEMENT SOCIAL, SUBVENTIONS RÉNOVATIONS.

- Subventions d'équipement et création de logements conventionnés.
- Subventions pour la rénovation de l'habitat.
- Aides aux particuliers pour la réhabilitation énergétique.
- Pénalité loi SRU (940 000 €).



7 % Sécurité
POLICE MUNICIPALE, VIDEO SURVEILLANCE.

12 % Services Généraux
ADMINISTRATION, FRAIS GÉNÉRAUX.

5 % Emprunt
REMBOURSEMENT DE LA DETTE LIÉE AUX INVESTISSEMENTS.

5 % Autofinancement
RESSOURCES INTERNES GÉNÉRÉES PAR LA VILLE POUR FINANCER L'INVESTISSEMENT.



EN BREF

Le Conseil Municipal des Jeunes fait des propositions pour Vence

Ils ont été élus et font entendre leur voix ! Les jeunes Conseillers Municipaux réunis en séance plénière à la fin du mois de mai ont présenté les réflexions qu'ils ont menées en groupe de travail suivant 4 thématiques : le sport, la culture, le caritatif et les études / l'emploi.

Parmi leurs remarques concernant **LE SPORT**, ils ont indiqué que les horaires d'ouverture des équipements sportifs (skate-park, stade...) n'étaient pas toujours adaptés aux besoins des jeunes. Ils souhaitent également que des aménagements puissent être réalisés au city-stade avec la pose de nouveaux revêtements de sol, de filets pare-balls et de filets dans les cages de football.

Du point de vue de **LA CULTURE**, la création d'une soirée trimestrielle thématique dédiée à la musique, au cinéma, mais aussi aux jeux en réseau, fait partie de leurs propositions afin de renforcer les liens entre jeunes vençois et de stimuler leur curiosité.

Leurs idées concernent également **L'ACTION CARITATIVE** puisqu'ils envisagent différentes initiatives leur permettant de récolter des fonds, comme une animation dédiée aux seniors dont les recettes seront intégralement reversées à une association caritative, une collecte de jouets, leur participation aux actions de la Croix-Rouge de Vence ou encore au Téléthon.

LEURS ÉTUDES ET L'EMPLOI DES JEUNES font bien sûr partie de leurs préoccupations. Dans la continuité des projets menés jusqu'à présent, le Conseil Municipal des Jeunes souhaite apporter un soutien aux élèves dans leur orientation professionnelle et une aide méthodologique pour la préparation des examens. En ce sens, sont prévus le maintien des stages de révisions pour le Brevet des Collèges et le Baccalauréat, le développement du partenariat avec l'association PAJE autour d'ateliers de rencontres avec les chefs d'entreprise, la préparation de CV et entretiens d'embauche, et bien sûr l'organisation du 3^{ème} Forum des Métiers prévu le 13 octobre prochain, action désormais emblématique de ce Conseil des Jeunes bien dynamique.



INTERNET

Le nouveau site de la Ville facilite le quotidien des Vençois



En complément du site touristique de Vence, le nouveau site internet de la Ville a pour objectif de favoriser les échanges dématérialisés simplifiant la vie des habitants.

Après la création d'une identité graphique déclinant une charte et un nouveau logo en 2015, la création d'un nouveau site internet permet à la Ville de conforter son image moderne et innovante.

Bien loin d'une simple évolution graphique, c'est une refonte complète de l'outil numérique qui est opérée afin de simplifier son utilisation, de favoriser les recherches intuitives et de proposer au public de nouveaux services en adéquation avec ses attentes.

Parmi ces services, l'interacti-

tivité et la «e-administration» seront développées au fil du temps.

Derrière ces dénominations, la possibilité sera offerte aux habitants de communiquer plus aisément avec les services, de signaler des incidents de propreté, des dégradations, de participer à des sondages, de télécharger davantage de formulaires pour leurs procédures administratives... en somme de dématérialiser certaines démarches avec l'objectif de simplifier autant que possible leur quotidien.

Vence récompensée pour la rénovation de la Villa Alexandrine

Le patrimoine est à l'honneur et Vence se distingue par la qualité de son récent chantier de rénovation de la Villa Alexandrine. La Ville s'est en effet vue décerner un Prix Régional dans le cadre du concours national «**LES RUBANS DU PATRIMOINE**».

Cette récompense valorise les efforts des collectivités pour redonner vie aux bâtiments historiques délaissés dont la réhabilitation est une réussite. Le projet vençois de rénovation complète de la Villa Alexandrine à l'état d'abandon, s'est parfaitement inscrit dans cette démarche. Aujourd'hui Office de Tourisme et Espace Muséal dédié à Witold Gombrowicz, la Villa Belle Epoque est désormais un lieu de vie incontournable de la Cité des Arts.



Le Prix Régional des Rubans du Patrimoine 2018 pour la Villa Alexandrine, ici aux couleurs de la journée mondiale de lutte contre les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin.

Concertation sur le Plan Local d'Urbanisme Métropolitain

L'élaboration du PLU Métropolitain couvrant un territoire de 538 000 habitants dont Vence, se poursuit avec une nouvelle phase de concertation ayant dernièrement donné lieu à deux réunions publiques en Mairie. Travailler, étudier, se loger, se déplacer, se cultiver, se divertir... sont autant d'enjeux dont les conséquences en termes d'aménagements et de développement sont à l'étude pour la décennie à venir.

Chacun peut formuler ses observations dans un registre mis à disposition au siège de la Métropole Nice Côte d'Azur ou à la Mairie de Vence au Service Urbanisme.

Madame la Ministre Jacqueline Gourault en visite à Vence

Le 18 mai dernier, Jacqueline Gourault, Ministre auprès du Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, a fait une halte dans la cité des arts. C'est la première fois depuis 2011 et la visite de Frédéric Mitterrand, alors Ministre de la Culture, pour l'exposition «**Attention à la Figure**» au château musée, qu'un Ministre de la République en exercice effectue une visite officielle à Vence. En présence de nombreuses personnalités, dont Loïc Dombrevail, Député, Dominique Estrosi-Sassone, Sénateur, et la plupart des Maires de la rive droite, des échanges cordiaux mais francs ont pu avoir lieu retenant toute l'attention de Madame la Ministre déjà sensibilisée aux problématiques des élus locaux du fait de sa longue expérience en tant que Maire.

Pénalité SRU et apprentissage au cœur des discussions

Après avoir souligné et remercié la participation financière de l'Etat dans les projets municipaux, notamment la mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville pour un montant de 456 667 €, ou encore le futur centre culturel pour 207 000 €, Catherine Le Lan, Maire de Vence, n'a pas manqué de souligner avec quelle injustice la Commune était frappée par la pénalité de la loi SRU pour le non respect du quota de logements sociaux (940 000 € en 2018). Loin d'être inactive en la matière, la Ville (et donc les Vençois) se voit sévèrement sanctionnée alors qu'elle ne peut être tenue pour responsable du coût prohibitif du foncier, du classement de 2/3 de son territoire en espace naturel ou zones à risque, et de la spécificité géographique de la commune.

Elle a rappelé le recours gracieux effectué par la Ville en ce début d'année auprès du Préfet des Alpes-Maritimes, espérant le soutien de Madame la Ministre dans la réduction de cette pénalité. Abordant un autre thème lui tenant à cœur, Catherine Le Lan a également précisé que la Municipalité souhaitait s'investir concrètement dans le développement de l'apprentissage au sein des collectivités locales ; un projet d'avenir qui permettrait à la Ville de montrer l'exemple en accompagnant davantage les jeunes dans leur formation professionnelle.

* La répartition ci-dessus comprend en plus du budget propre de la Ville (fonctionnement et investissement), ceux du CCAS, Office Municipal de Tourisme, Caisse des Ecoles et Régie Culturelle (masse salariale comprise).
RAPPEL : Les réfections de voirie, l'assainissement, le ramassage des déchets, la déchetterie, les transports en commun, relèvent de la compétence de la Métropole Nice Côte d'Azur et dépendent donc de son budget.



gard de ses 4m90 de circonférence. Très haut et verdoyant, il semble en parfaite santé. Ce n'est pourtant pas le cas. Entièrement creux, il impose un suivi très attentif de la part des services municipaux.

Depuis 10 ans, la Commune suit méthodiquement l'état sanitaire des arbres situés sur le domaine public et tient de véritables carnets de santé pour chacun des sujets.

Le frêne multi-centenaire qui a donné son nom à la place qu'il habille si joliment, est au cœur de toutes les attentions. La Mairie a engagé des moyens techniques spécifiques afin de déterminer avec la plus grande précision, son état et ses possibilités de conservation. En mai 2017, une première évaluation réalisée en externe par un cabinet de consultants a jugé son état de santé catastrophique préconisant son abattage ou la mise en place de haubans fixant ses branches sur les bâtiments alentours.

Poursuivant les expertises, la Municipalité a mandaté, en mai dernier, le Cabinet Agrobio Tech afin qu'une analyse complète du houppier soit réalisée. Les résultats de cet examen se sont heureu-

Expertise rassurante pour LE FRÊNE MULTI-CENTENAIRE

sement avérés rassurants, démontrant que le frêne pouvait être maintenu en place sans présenter de danger. Différentes prescriptions sont toutefois à suivre à la lettre : un contrôle de son état biomécanique lors de l'hiver 2019, puis un contrôle physiologique à l'été 2020. En outre, une intervention autour de l'arbre sera réalisée dans les prochains mois : la bordure, ainsi que le dallage situé autour du frêne, seront enlevés.

Ils seront remplacés par un paillage de bois favorisant les échanges air-eau-terre, dont la décomposition en matière organique contribuera à l'épanouissement de l'arbre.

Ces dispositions devraient permettre de profiter encore longtemps de ce superbe patrimoine naturel qui fera d'ailleurs l'objet, lors des prochaines Journées du Patrimoine, d'une visite botanique.



PAROLE À L'OPPOSITION

GRUPE "POUR VENCE"

Le « Col de Vence », Parc départemental depuis 1990 a fait l'objet en avril, d'une visite inopinée du Préfet et du Sous-Préfet, du Député et du Maire de Vence accompagnés des gendarmes. La presse s'est fait l'écho de la volonté de l'Etat de mettre de l'ordre sur le site classé. Ainsi, les quelques riverains et acteurs du site, un peu stupéfaits, ont entendu parler de fermeture des centres équestres, de vente de villa au profit d'une « Maison du Nouveau Parc Régional », de « pollution visuelle » du Ball trap etc... Or, beaucoup de ces acteurs, bien identifiés par la population depuis 30 ans ou 40 ans, apportent une véritable valeur ajoutée au territoire, en termes économique et de loisirs, mais aussi en termes de veille.

Quant au Département, propriétaire et gestionnaire de 900 hectares du site, il n'a pas été associé à cette démarche. J'ai rencontré le Sous-Préfet de Grasse pour lui faire part de mon étonnement d'apprendre par la presse cette visite et les suites envisagées. Ce d'autant qu'en 2009, l'Etat a commandé au Département une étude des enjeux, objectifs et moyens à mettre en œuvre, pour valoriser et protéger cet espace. Cette étude, de plus de 10 000 euros, s'est déroulée sur une année. Le Département avec le Cabinet Citadia, a réuni l'ensemble des élus* et tous les acteurs

du site. Une analyse fine, ainsi que des propositions et un cahier de gestion ont été finalisés en accord avec tous. Depuis lors, cette étude commandée par l'Etat est restée « lettre morte ». Ce territoire exceptionnel de par ses paysages, sa faune et sa flore, fait l'objet de l'attention particulière du Département. Comme mon prédécesseur Pierre Fouques, j'ai dès 2008, mobilisé les équipes du Conseil Général sur la gestion rapprochée de ce site, porteur d'activités traditionnelles et très prisées des populations littorales : Entretien, conventions de gestion avec les éleveurs, chasseurs, apiculteurs, prévention du risque incendie, cartographies...

Aujourd'hui, il m'apparaît important et légitime, de donner la parole aux acteurs du site, tous partie prenante de l'étude de 2009 et qui connaissent le site mieux que quiconque. De même, il nous faut traduire enfin concrètement, au plan environnemental, les propositions et conclusions élaborées avec Citadia. Ces mesures réfléchies et concertées offrent je crois, des solutions équilibrées.

*Une pensée particulière pour notre ami Alain Arziari très impliqué dans ce dossier.

Anne SATTONNET
Conseillère Municipale,
Conseillère Métropolitaine,
Vice Présidente du Conseil Départemental

GRUPE "UN TEMPS D'AVANCE"

La position géographique de Vence, aux marches nord-ouest de la Métropole de Nice Côte d'Azur (MNCA), constitue à la fois une contrainte et une opportunité. Contrainte par les frontières administratives de cette Métropole, Vence devient tributaire des priorités essentiellement établies depuis la ville-centre de Nice.

Les schémas de développement économique, de mobilité (transports), d'urbanisme (à travers le Plan Local d'Urbanisme Métropolitain) et de développement touristique, se trouvent de plus en plus structurés par la Métropole NCA. Les orientations prises par la Métropole ne prennent aujourd'hui pas suffisamment en compte les besoins de rayonnement de notre ville.

Le plan de mobilité en est un exemple, où la Métropole se préoccupe essentiellement des liaisons qui permettent de fluidifier le lien entre Nice et la vallée du Var. Nous avons déjà eu l'occasion d'attirer l'attention sur le besoin impératif de liaisons est-ouest au niveau du moyen pays. Vence a besoin de développer ses échanges avec la Communauté d'Agglomération d'Antibes Sophia-Antipolis (CASA). Cette communauté d'agglomération se structure aujourd'hui dans une forme de Métropole « Ouest » avec Grasse, Cannes et le haut pays correspondant. Les liaisons avec Sophia Antipolis, les relations avec Tourrettes-sur-Loup, La Colle-sur-Loup, Saint-Paul-de-Vence

et Villeneuve-Loubet sont tout aussi importantes pour Vence que les relations avec Saint-Jeannet, La Gaude, Cagnes-sur-Mer, Carros et la Vallée du Var. Nous observons avec effroi le développement de structures qui nous ramènent aux féodalités d'antan, avec un département des Alpes Maritimes découpé en trois tranches de l'Est à l'Ouest, et des comportements des dirigeants politiques locaux qui recréent des frontières artificielles profondément inefficaces.

Vence dispose d'atouts et doit mobiliser tous ses talents pour faciliter la concertation indispensable entre la Métropole NCA, la CASA et le Département. Cette dynamique est urgente !

José MASSOL Conseiller Municipal

GRUPE "FRONT NATIONAL"

Comme la plupart des Vençois nous avons applaudi à la transformation dans quelques mois du jardin éphémère du Grand Jardin en un jardin permanent ceci avec le concours des services techniques de la Ville. Cette réussite, due à la grande technicité de nos services dont je faisais l'éloge lors du précédent conseil municipal, n'atténuera pas la grande colère des commerçants de la rue Foch qui voient s'installer les forains et leurs étals devant leurs boutiques deux fois par semaine avec pour conséquence une perte importante de la fréquentation. Mais le meilleur reste à venir, l'hôtel Miramar disparaît au profit

d'un immeuble d'habitation qui compte tenu de la loi Sru va prendre des proportions inquiétantes par son volume. Interrogé le Maire s'en désole mais ne peut préempter faute d'argent. Il est vrai que depuis le début de la mandature les dépenses inutiles s'accumulent : le rachat de la collection de l'association qui gérait la fondation Hugues, les travaux importants de réfection de la Mairie, qui quoique nécessaires auraient pu être limités, les travaux de rénovation du stade qui se révèlent bien inutiles compte tenu de la présence du nouvel immeuble ainsi que de la montée de l'équipe de football en catégorie supérieure. J'avais à ce propos fait une intervention demandant le déplacement du stade à la Sine en incluant une piste d'athlétisme que nous ne possédons toujours pas. Il est vrai que le leitmotiv de la majorité est la culture encore et toujours.

Il est bon de rappeler que Vence reçoit chaque année cent mille visiteurs par an, la ville de Saint Paul un million, d'où l'intérêt, là encore suggéré au cours d'un conseil municipal, d'un office du tourisme jumelé avec notre voisin. Mais voilà le tourisme est une compétence de la chère (très chère) Métropole dont les Vençois n'ont jamais voulu. Ce bilan (partiel) qui quoique préoccupant ne vous empêchera pas de profiter de l'été qui commence après un printemps particulièrement pluvieux.

Jean-Pierre DAUGREILH
Conseiller Municipal
Conseiller Régional

Adjoint au maire délégué aux travaux, aux transports, et à la commande publique de 2014 à 2017, je suis depuis juillet 2017 conseiller municipal d'opposition à la municipalité Le Lan. En mai 2018, sous l'impulsion de nombreux Vençois, j'ai quitté le groupe Sattonnnet pour voir comment, en toute liberté, je pouvais servir efficacement la ville de mon enfance, de mes parents, de mes grands-parents.

Trois piliers fondent ma réflexion générale pour Vence : - Notre ville a besoin de sérénité et de stabilité durable dans le temps. Terminé les maires carriéristes qui rêvent d'être Député ou Sénateur. Fini les maires non élus par la population. - Notre ville a besoin de reprendre en main sa destinée, en restaurant des rapports de force équilibrés avec la Métropole, sans allégeance exacerbée, sans guerre ouverte non plus, mais en faisant entendre l'intérêt des Vençois.

- Notre ville a besoin de renouveau. Elle doit se replonger dans ses racines, dans son authenticité, retrouver l'ADN Vençois, afin de repartir vers un meilleur avenir. Il est temps de travailler, avec tous les Vençois qui le souhaitent, sur un projet pour Vence, une vision à horizon 2030. Rejoignez-nous sur le site patrickscalzo.fr. Très bel été à tous.

Patrick SCALZO
Conseiller Municipal



CULTURE

Exposition d'été «Picasso et les Contemporains»

Comme chaque année, l'exposition d'été du Musée de Vence est un événement attendu par les amateurs d'art. Succédant à l'exposition de Titus Carmel, ce n'est autre que «Picasso et les Contemporains» qui sont à l'honneur et présentent sculptures, peintures, dessins, gravures et céramiques.

Dans le cadre des manifestations «Picasso - Méditerranée » à l'initiative du musée Picasso Paris sur le pourtour méditerranéen entre 2017 et 2019, l'exposition met en relation l'artiste le plus industrieux du siècle - certains diront «bricoleur de génie» - que fut Picasso, et des artistes des générations suivantes.

Le cœur de l'exposition est constitué par un ensemble de sculptures réalisées à Cannes par Picasso (assemblages, tôle découpée) dans les années 50 et 60.

Ces œuvres sont le témoignage émouvant d'une intuition directement traduite dans le matériau simple et banal que l'artiste avait à disposition à cet instant. Corps, tête de femme, visage : en tournant autour, les formes se révèlent, laissant d'autant plus apprécier leur fugace beauté. L'économie de moyens contraste avec la ferveur de l'expression et l'inventivité du jeu entre les lignes et les formes, entre le plein et le vide, entre l'ombre et la lumière.

Vernissage le 23 juin dernier. L'exposition se prolonge jusqu'au 28 octobre 2018.

L'esprit enjoué qui a confectionné ces objets n'est pas sans héritiers. Antoni Clavé (1913-2005), dont la rencontre avec Picasso a été déterminante, avec ses « instruments étranges » mais aussi Louis Cane (1943), Anne Deguelle (1943), Pierre Tilman (1944), Max Charvolen (1946), Gérard Serée (1949), Joël Desbougies (1950), Gérald Thupinier (1950), Phil Billen (1954), Miquel Barcelo (1957), Vincent Corpet (1958), Thierry Cauwet (1958), Fabrice Hyber (1961) démontrent chacun à leur façon combien la leçon de Picasso a non seulement été fructueuse mais reste ouverte, suspendue à la primauté de son impulsion.

CONVIVIALITÉ

Les bébés de l'année réunis en Mairie

C'est toujours avec un immense plaisir que la Municipalité accueille chaque année les nouveaux petits citoyens et citoyennes de la commune. 123 bébés vençois (sur 767 000 enfants nés en France en 2017), dont 52 filles et 71 garçons accompagnés de leurs frères, sœurs et bien sûr leurs parents. Une occasion de leur souhaiter la bienvenue à Vence, Ville Amie des Enfants où dès leur plus jeune âge, ils peuvent profiter des crèches, jardins d'enfants, bébés lecteurs à la médiathèque, baby-gym au centre culturel, ou encore aux ateliers parents-enfants «communiquer avec des signes» de l'association «choeur2mains». Tout un monde à découvrir en espérant le meilleur pour leur avenir.



SORTIES PÉDAGOGIQUES

La mémoire transmise aux enfants par le Souvenir Français

Avec le soutien de la Ville, le Comité de Vence du Souvenir Français a organisé deux sorties pédagogiques, les 24 mai et 7 juin derniers. Pas moins de 190 élèves de CM2 des quatre écoles élémentaires de Vence (Le Suve, Toreille, Chagall et St Michel) y ont participé en visitant trois lieux de mémoire.



Tout d'abord, la Nécropole de Boulouris où sont regroupés 464 soldats français de la 1^{re} Armée Française commandée par le Général De Lattre de Tassigny, morts entre le débarquement de Provence et la libération de Toulon (du 15 Août au 28 Août 1944). Egalement, la plage du débarquement du Dramont à St Raphaël où ont débarqué les soldats américains, ainsi que le Musée des Troupes de Marine.

Une gerbe a été déposée à la stèle de la Nécropole et au mémorial du Dramont en présence des Drapeaux du Souvenir Français, Rhin et Danube, Américan-Légion et Franco-Américains. La Marseillaise a été chantée par tous les enfants.

Par ces deux belles journées appréciées de tous, l'association a favorisé la compréhension des événements historiques par les élèves et participe à la transmission, plus que jamais nécessaire, des valeurs de courage et d'abnégation qui ont guidé les héros morts pour la France.

4^{ème} édition du Salon Seniors, Handicap, Dépendance et Santé

Pour la quatrième année à Vence, le Salon Seniors, Handicap, Dépendance et Santé s'est déroulé le 2 juin dernier au gymnase Dandrés. Organisé par des bénévoles, cette nouvelle édition a réuni plus de quarante stands apportant informations ou services sur des thèmes variés liés au vieillissement et à ses contraintes.

Nouveauté 2018, des ateliers d'évaluation de la santé étaient à la disposition du public à l'extérieur du gymnase et offraient la possibilité de tester sa vue, son audition, son souffle, son équilibre ou encore sa tension, autant de



marqueurs d'une bonne santé et d'une qualité de vie à cultiver tout au long de la vie.

A Vence, de nombreuses actions associatives ou publiques pilotées par le CCAS vont en ce sens et offrent une large gamme d'activités adaptées aux seniors, comme de nombreuses sorties en groupe à Vence ou dans toute la Région, des cours de gym, de Chi-Kong, des ateliers «relaxation et bien-être» ou «mangez équilibré» à la Villa Cristini ; autant de rencontres permettant de rester actif, entouré et en pleine forme.



Les seniors pointent et tirent au Grand Jardin

Beau succès pour le récent Concours Pétanque Seniors 06 réservé aux triplettes mixtes de plus de 55 ans. Organisé conjointement par le Département des Alpes-Maritimes, le service des Sports de Vence, le CCAS et Horace DI MAGGIO, l'épreuve sélective a réuni 24 boulistes chevronnés soit 8 équipes. Le vainqueur est l'équipe représentant le Vence Basket Club qui s'est donc imposée pour participer à la journée qualificative départementale prévue le mercredi 18 juillet à Nice. Félicitations !



Agenda

LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER



► JEUDI 19 JUILLET

20h30 : Gaël Faure

Des textes affûtés sur des mélodies sensuelles, les folk songs de Gaël sont habillées de dentelles électro.

22h :

Alain et Pierre Souchon

Figure majeure de la chanson française, ce grand artiste nous fait l'honneur de rencontrer son public à Vence.



► VENDREDI 20 JUILLET

20h30 : Slim Paul

Une expérience musicale teintée de blues, agrémentée de sa voix rauque.

22h : Kyo

Avec le tube «Ton Mec», Kyo promet déjà l'un des plus beaux retours de l'année pop-rock.

► SAMEDI 21 JUILLET

20h30 : Kristel

Kristel : une élégance folle doublée de la rage d'une chanteuse possédée.

22h : Alonzo

Alonzo est lancé dans la conquête effrénée du public et devient un artiste incontournable du rap français.

► JEUDI 26 JUILLET

20h30 : Luz Casal

Une voix unique d'une grande puissance émotionnelle.

22h

Havana Meets Kingston

Deux îles, deux histoires passionnément liées à la musique. Un échange intergénérationnel et culturel.

► VENDREDI 27 JUILLET

20h30 : Roberto Fonseca

L'un des pianistes les plus doués et les plus populaires de sa génération.

22h30 : Feu ! Chatterton

Nominé en 2016 aux Victoires de la musique et disque d'or, Feu! Chatterton pratique un rock nourri de Slam et de littérature.



► SAMEDI 28 JUILLET

20h30 : Imarhan

Nouvelle vague de la musique touareg, les cinq membres d'Imarhan incarnent le renouveau de la disco funk touareg !

22h00 : Trust

TRUST, cinq lettres sauvages, rebelles dont l'«Antisocial» a claqué comme un coup de canon dans les années 80.



► JEUDI 2 AOÛT

20h30 : AlSarah & Nubatonés

Auteure, compositrice et ethno-musicologue, considérée comme le nouvel étendard de la rétro-pop Est-Africaine.

22h30 : Al McKay's Earth Wind & Fire Experience

Gros sons de basse, cuivres étincelants, guitares rythmiques, un spectacle dans la tradition des shows américains !

► VENDREDI 3 AOÛT

20h30 : Julian Marley

Quand on s'appelle Marley et qu'on fait du reggae, c'est toute une culture, un héritage que l'on transmet.

22h00 : Sergent Garcia

L'histoire continue pour ce gang mé-tissé ! Vence accueillera la tournée des 20 ans qui enflammera la place qui l'a accueilli dès ses débuts !

Billetterie : www.nuitsdusud.com

ÉGALEMENT CET ÉTÉ À VENCE

• **Exposition Picasso et les contemporains** «Eloge de la fabrique» Jusqu'au 28 octobre. Musée de Vence / Fondation E. Hugues.

NOUVEAU

• **On danse à Vence !**

Mardi 10 juillet et mercredi 21 août, à partir de 19h. Venez danser en plein air. 3 ambiances sur 3 places : **Grand Jardin** : FIESTA LATINO **Peyra** : KARAIBE AND GROOVE **Clemenceau** : DJ ROCK, FUNK MUSIQUE ACTUELLE.



• **Partir en livre «Lectures au Jardin»** Du 11 au 20 juillet, 10h. Lectures pour enfants dans les jardins et parcs de Vence.

Le 11 au Conservatoire, le 13 à la Piscine, le 18 au Parc La Conque, le 20 au Square Maliver.

• **Le Petit Cinéma de l'été** Mercredis 11 juillet, 18 juillet, 1^{er} août, à 15h à la Médiathèque.

• **Nocturne des commerçants** Chaque mardi soir d'été entre 19h30 et minuit, centre ancien, av. M. Maurel.

• **Rando apéro et dégustation sur les Baous**

Chaque vendredi et samedi RDV 18h30 à la caserne des pompiers 25€/adulte -15€/enfant (à partir de 6 ans). Réservation au 06 70 68 24 35.

• **Etoiles Grandeur Nature** - Observation du ciel étoilé : les 11, 18 juillet et 8, 15 et 29 août. Inscription à l'Office de Tourisme de Vence.

• **Soirée guinguette - bal** Samedi 14 juillet, à partir de 19h, place Clemenceau.

• **Don du sang** Samedi 28 juillet, 8h30-13h - Maternité des Baous et Mercredi 29 août, 14h-19h - Esplanade Maréchal Juin.

• **Illustration & montage numériques d'un récit à concevoir avec iStopMotion** 28 juillet, 9h30-12h pour les 9/11 ans, 25 août, 9h30-12h pour les 12 et à la Médiathèque.

• **Fête Patronale de la Sainte Elisabeth**, Samedi 4 dès 18h, dimanche 5 et lundi 6 août.



• **15^{ème} Salon Antiquités Brocante Du 8 au 19 août & 4^{ème} Salon Livres et Vieux Papiers du 10 au 12 août.** Place du Grand Jardin.

• **Jardin sur Court** 9 & 10 août, 22h. 4^{ème} Festival de courts-métrages en plein-air gratuit. Le 9, Transports amoureux, le 10, Comédie à tout prix ! - Pl. Clemenceau.

• **Hommage & Cérémonie de la Libération de Vence.** Lundi 27 août.

• **Forum des Associations** Vendredi 7 et samedi 8 septembre.

• **Lire à Vence - 6^{ème} édition** Samedi 15 & dimanche 16 septembre. «Rencontre des éditeurs Paca».

NUMÉROS UTILES

PHARMACIES DE GARDE
Week-ends et jours fériés
www.3237.fr

MÉDECINS DE GARDE À VENCE
09 69 32 33 10

NUMÉROS SERVICE D'URGENCE
FRANCE - EUROPE : 112 depuis un fixe ou un mobile
POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

POLICE MUNICIPALE : 04 93 58 32 32

VENCE TAXIS Numéro unique : 04 93 58 11 14

LES NOUVELLES DU COMMERCE

Le Comptoir - Coffee Shop
Av. Résistance, Tel : 06 59 86 42 06

Institut Vit'Epilè 5 - Soins et Beauté
29 Place du Grand Jardin, Tel : 06 20 22 47 86

Happy Body - Institut de massage
5 rue du Docteur Binet, Tel : 06 24 26 68 92

Le Salon - Coiffure mixte
Av. Rhin et Danube, Tel : 06 09 53 56 69

Greenway - Cours d'anglais
10, rue de l'Hôtel de Ville, Tel : 06 64 17 86 60

L'amie de L'ange - Beauté - Tatoo
Place Antony Mars, Tel : 07.71.61.61.37

Saore - Restaurant
6 Place du Grand Jardin, Tel : 07.84.91.38.01

Sea Outfit - Prêt à porter
Place du Peyra, Sea.outfit@gmail.com

La Cave d'Ophely - Caviste
40 Marcellin Maurel, Facebook:La-cave-dophely-190190881806133/

Le Ring - Bar à Vin
Rue du Marché, Tel : 06 84 39 76 14

L'Atelier (Architecte d'intérieur)
Av Gal Leclerc, Tel : 06 16 49 16 10
Reynard.coralie@gmail.com
www.matelier-coraliereynard.fr

Le Hang'Art - Atelier - galerie
9 place Clemenceau

L'Aquarium - Peintures et sculptures
9 bis place Clemenceau

CHANGEMENTS DE PROPRIÉTAIRES

Il était temps (ex Riva Dolce)
10, Place du Grand Jardin, Tel : 04 93 59 16 43

Pharmacie Vosgelade - Pharm O'naturel
739 et 801 ch. de la Gaude, Tel : 04 93 58 58 81
<https://pharmaciedevosgelade.fr/>

L'art de lire - Presse
9, avenue Victor Tuby, Tel : 04 93 58 83 99

DÉMÉNAGEMENT

Garage des écoles
Av Général Leclerc, Tel : 04 93 58 89 21
06 15 19 54 18
garagedesecoles.vence@gmail.com

A NOTER



REJOIGNEZ VENCE SUR FACEBOOK

- Ville de Vence, pour l'actualité municipale
- Vence, c'est vous, pour la démocratie locale

ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER
sur vence.fr ou par mail : mairie@ville-vence.fr
PARTAGEZ VOS IDÉES AU SERVICE DE VENCE
sur democriatielocale@vence.fr

Vous pouvez également nous faire part de vos idées d'articles pour le Journal La Vie de Vençois par mail à corinne.korchia@ville-vence.fr

La Vie de Vençois

Le journal La Vie de Vençois est également consultable en ligne sur www.vence.fr.
Directeur de la Publication et du Pôle Événementiel et Communication : Stéphane Charpentier
Directrice de la Communication : Corinne Korchia
Rédaction & conception graphique : Patricia Boisard
Impression : Imprimerie Trulli - Vence
ISSN : 1168 4550

Crédits photos : Mairie de Vence, Thaut Images, Artco, Max Broszat, Marc, alekseyvanin, 23mg23, R-DESIGN, sommaria.

MAIRIE DE VENCE

Place Clemenceau 06140 VENCE
tel : 04 93 58 41 00 - www.vence.fr